LETTRE DE M. NECKER,

Du 24 Juin 1789;

ET DISCOURS

PRONONCÉS DANS LA SÉANCE

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Du 25 Juin 1789.

LETTRE

DE M. NECKER.

Du 24 Juin 1789.

ET DISCOURS

Faits à l'Assemblée Nationale le 25, avec la Liste de ceux de MM. de la Noblesse qui se sont présentés.

LETTRE DE M. NECKER

A M. BAILLY.

M. le Président,

J'ai reçu hier, de la part de l'Ordre que vous présidez, des marques de bonté, d'estime et d'intérêt si touchantes, que je vous prie instamment de vouloir bien devenir en cette occasion l'interprète de ma profonde reconnois-

sance. Je dois, pour répondre aux sentimens dont votre Ordre veut bien m'honorer, redoubler de zèle pour la chose publique, et de dévouement à la personne du Roi : cette obligation me fera facile à remplir : heureux si mes forces pouvoient égaler mes intentions! Je souhaiterois que la pureté de mon cœur et l'intégrité de mes vues me servissent de titre à la confiance dont j'ai reçu hier les plus doux témoignages, & dont je ne voudrois faire usage que pour avancer de tout mon pouvoir le rétablissement d'une concorde qui devient chaque jour plus nécessaire & plus instante, & qui rendroit au Roi sa tranquillité, & au Royaume toute sa force.

J'ai l'honneur d'être avec le plus respectueux attachement, de M. le Président, le très-humble & très-obéissant serviteur : signé, NECKER.

Versailles, le 24 Juin 1789.

LISTE de Messieurs de la Noblesse qui se sont rendus à l'Assemblée Nationale le 25 Juin 1789.

M. le Duc d'Aiguillon.
M. d'André.
M. le Marquis de Lezay-Marnezia.
M. le Vicomte de Toulonjeon.
M. le Comte de Crillon.
M. le Vicomte de Beauharnois.
M. de Pheline.
M. le Vicomte Desandrouins.
M. le Marquis de la Coste.
M. le Comte de Castellanne.
M. le Duc d'Orléans.
M. le Marquis de Blacons.
M. le Marquis de Lanjon.
M. le Comte de la Blache.
M. le Comte Antoine d'Agoult.
M. le Comte de Virieux.
M. le Comte de Morge.
M. le Baron de Chalion.
M. le Comte de Marsanne.
M. de Burle.
M. d'Eymar.
M. de Nomperre de Champagny.
M. de Prez de Crassier.

M. le Marquis de Biancourt.
M. d'Aguesseau.
M. Freteau.
M. le Comte de la Touche.
M. le Comte de Montmorency.
M. le Chevalier de Maulette.
M. le Comte de Clermont-Tonnerre.
M. le Duc de la Rochefoucault.
M. le Comte de Lally-Tolendall.
M. le Comte de Rochechouar.
M. le Comte da Lusignan.
M. Dionis du Séjour.
M. Duport.
M. le Marquis de Montesquiou-Fezenzac.
M. Alexandre Lameth.
M. le Marquis de la Tour-Maubourg,
M. le Marquis de Sillery.
M. le Baron d'Harambure.
M. le Duc de Luynes.
M. le Marquis de Lancosne.
M. le Baron de Menou.

Nota. Trois autres Membres de la Noblesse se sont présentés ; mais comme on avoit élevé des difficultés sur leurs députations, ils ont desiré que leurs noms ne fussent pas inscrits sur la liste avant le jugement.

DISCOURS

De M. le Comte de Clermont Tonnerre.

MESSIEURS,

Les Membres de la Noblesse qui viennent en ce moment se réunir à l'Assemblée des Etats-Généraux, cèdent à l'impulsion de leur conscience en remplissant un devoir. Mais il se joint à cet acte de patriotisme un sentiment douloureux. Cette conscience qui nous amène, a retenu le plus grand nombre de nos frères arrêtés par des mandats plus ou moins impératifs : ils cèdent à un motif aussi respectable que le nôtre. Vous ne pouvez, MM., désapprouver notre tristesse et nos regrets.

Nous sommes pénétrés de la sen-

sibilité la plus vraie pour la joie que vous nous avez témoignée. Nous vous apportons le tribut de notre zèle et de nos sentimens, et nous venons travailler avec vous au grand œuvre de la régénération publique.

Chacun de nous se réserve de faire connoître à l'Assemblée le degré d'activité que lui permet sa position particulière.

RÉPONSE

De M. le Président de l'Assemblée Nationale, au discours de M. le Comte de Clermont Tonnerre.

MESSIEURS,

VOTRE présence répand ici la consolation et la joie. Nous disions en recevant MM. du Clergé, qu'il nous

restoit des vœux à former ; qu'il manquoit des frères à cette auguste famille. Ces vœux ont été presqu'aussitôt remplis que formés ; nous voyons parmi nous un Prince illustre, une partie importante et respectable de la Noblesse Françoise ; nous nous livrons à la joie de la recevoir, à l'espérance d'y voir réunir la totalité de cette Noblesse : oui, MM., ce qui nous manque nous sera rendu ; tous nos frères viendront ici ; c'est la raison & la justice, c'est l'intérêt de la Patrie qui les appellent & qui nous en répondent : travaillons de concert à la régénération du Royaume, au soulagement du Peuple. Nous porterons la vérité au pied du Trône, & sa voix sera entendue par un Roi dont la religion peut être surprise, mais dont les intentions sont justes, & la bonté inaltérable.

DISCOURS

De M. Rouf de Varicourt.

Messieurs,

Nous sommes arrivés à des circonstances qui rendent la tenue des Etats-Généraux indifpenfable, & qui obligent tous ceux qui les compofent à adopter les propositions & les formes qui pourront les faire réussir. Je me fuis convaincu qu'on ne fauroit y mettre obstacle, fans devenir la caufe des plus funestes défordres auxquels la Religion & l'Etat vont être en proie, s'il ne font pas prévenus par les Délibérations fages des Etats-Généraux. Il est donc de la plus grande importance d'accueillir toutes les propositions qui auront pour but de mettre fin aux divisions, de réunir les trois

Ordres dans un même avis, & de constituer l'Assemblée Nationale. Je n'avois pas regardé la vérification en commun, comme l'unique moyen nécessaire pour réunir les trois Ordres; j'ai penſé que le plan propoſé au nom du Roi, pouvoit y contribuer efficacement; mais en donnant cet avis, je n'ai pas cru qu'il me fût permis de préférer mon opinion à celle de la pluralité dans mon Ordre; j'ai même annoncé expreſſément, que j'opinois ſans obstination, & que je la ſuivrois. Je ne puis aujourd'hui révoquer en doute que le plus grand nombre des Députés du Clergé, ne ſoit réuni dans cette Chambre pour vérifier les pouvoirs en commun. Je m'y réunis par devoir & par inclination, & je remets mes pouvoirs ſur le Bureau.

Déclaration de M. Bottez, Curé de Neuville.

Je SOUSSIGNÉ Curé de Neuville sur-Ouins, Député du Clergé du Bailliage de Bresse, aux Etats-Généraux, déclare que pour cause de maladie, ne pouvant me présenter aujourd'hui dans l'Assemblée Nationale, je prie M. Gueidan, Curé de Saint-Trivier, mon Collègue, d'assurer en mon nom, que mon desir est de soumettre à ladite Assemblée, la vérification de mes pouvoirs, et de concourir, autant qu'il est en moi, au bien général du Royaume ; demandant avec instance, que mondit Collègue remette, dès-aujourd'hui, mes pouvoirs à ladite Assemblée, la suppliant de les accepter pour en faire la vérification ; promettant de ratifier et signer tout ce qui sera fait à ce sujet. A Versailles, dans la matinée du 25 Juin 1789. BOTTEZ, Curé de Neuville.

DISCOURS

De M. le Marquis de Sillery.

MESSIEURS,

C'EST avec transport que nous reconnoissons parmi vous nos plus chers Compatriotes. Au moment de nos élections dans nos Provinces, l'amitié avoit suivi l'estime que chacun de vous nous avoit inspirée ; & collectivement nous réclamons de nos Concitoyens les mêmes sentimens que nous avons pour eux.

Nous ne cherchons pas à nous prévaloir d'avoir devancé peut-être de quelques jours, dans cette Salle, le reste des Membres de la Noblesse. La sévérité de quelques-uns de leurs mandats, l'examen du plan proposé

par le Roi, les empêchent encore de nous joindre; mais l'esprit de justice & l'amour du bien public qui les dirigent, les ramèneront sans doute bientôt au milieu de nous.

Oublions, Messieurs, les premiers momens d'inquiétude qui nous ont éloignés: faisons voir à l'Univers que la Nation Françoise a conservé son antique caractère. Entraînés par nos passions, rassemblés de toutes les parties de ce vaste Empire, ayant tous un intérêt à défendre, tenant à nos opinions, & voulant les soutenir impérieusement, naturellement il en devoit résulter l'effervescence qui, pendant quelques momens, nous a agités: mais envisageons la tempête d'un œil calme & serein; que nos ames se calment à proportion des dangers qui nous environnent. Fixons un œil attentif sur tous les abus que nous de-

vons réformer ; n'ayons devant les yeux que le bonheur des Peuples, qui nous est confié, & que ces motifs sacrés soient le ralliement de nos cœurs & de nos pensées.

Ne perdons jamais de vue le respect que nous devons au meilleur des Rois, & si digne par ses vertus personnelles d'être à jamais l'amour de ses Peuples. Il nous appelle ses enfans ! Ah ! sans doute nous devons tous nous regarder comme une famille réunie, ayant dans notre maison paternelle des détails différens. Il nous offre la paix : acceptons-la sans balancer, & qu'il ne voye pas flétrir & sécher dans ses mains le rameau d'olivier qu'il nous présente.

C'est en présence de la Nation rassemblée que nous rendons au Clergé les hommages que nous devons à ses vertus. La plupart de vous, Messieurs,

témoins des peines & la consolation des habitans des Campagnes, vous nous instruirez des détails attendrissans de leurs souffrances, & vous nous aiderez de vos conseils pour trouver les moyens les plus prompts de les soulager.

Et vous, Messieurs, qui réunissez dans votre sein des Citoyens distingués dans tous les états, des Magistrats éclairés, des Littérateurs célèbres, des Commerçans fidèles, des Artistes habiles, vous nous aiderez de vos lumières et de votre instruction, pour procurer à la France les soins nécessaires à la régénération de l'ordre public.

Je m'arrête, Messieurs, & mes yeux se fixent sur les Habitans des Campagnes qui sont parmi vous, dont les travaux respectables servent à nourrir et enrichir les Citoyens de tous les Ordres. Si la Noblesse de France se glorifie d'avoir le droit de marcher à

 P. 20

la tête des Légions pour la défense de la Patrie, elle honore également cette milice formidable qui fait la gloire et la sûreté de cet Empire.

DISCOURS

De M. Dumouchel, Recteur de l'Université.

C'EST avec la plus vive douleur que j'ai vu s'éterniser les malheureuses discussions qui ont divisé jusqu'ici les trois Ordres, & consumer en vains débats un temps précieux dont nous devons un compte rigoureux à la Nation. Il me tardoit depuis long-temps de sortir de l'état d'inaction dans lequel nous avons été plongés jusqu'ici, & de nous voir travailler de concert au grand ouvrage de la régénération de

l'Etat, pour lequel nous sommes tous appelés. Tant qu'il m'a été permis d'espérer que les voies de conciliation proposées & discutées à diverses reprises, pourroient avoir leur effet, je me suis cru obligé à ne faire aucune démarche qui pût contrarier en rien les conditions qui m'avoient été imposées par mes commettans. Mais dans les circonstances présentes, je ne me pardonnerois pas à moi-même de persister dans un éloignement que je crois aussi opposé à la raison, qu'aux intérêts de la Patrie. Je viens donc parmi vous, MESSIEURS, je viens jouir du spectacle de vos vertus & de vos talens, & m'éclairer au flambeau du génie et des connoissances qui règnent dans cette auguste Assemblée: puissé-je, en marchant sur vos traces, concourir à la prospérité de la Nation, et au bonheur

heur d'un Monarque qui n'en connoît d'autre que celui de ses Sujets ! . .

DISCOURS

De M. du Périer, Curé de Saint Pierre d'Etampes.

MESSIEURS,

PORTEUR d'un Cahier qui me prescrit le vœu par Ordre, qui m'enjoint que le Clergé du Bailliage d'Etampes, que j'ai l'honneur de représenter aux Etats-Généraux, entend demeurer inviolablement uni au premier Ordre, se conserver dans son intégrité, et protester contre toute scission, j'ai cru de mon devoir et du respect que je dois à mes commettans, de rester jusqu'à ce jour, et de voter dans la

440

Chambre du Clergé. De nouvelles instructions changent en ce moment ma position. Je viens m'unir à vous, et particulièrement à la majorité de mon Ordre, duquel je ne cesserai jamais de défendre et de soutenir l'existence, les prérogatives et les intérêts.
